

**MAITRE ALEXANDRE SANTONI**  
**NOTAIRE**  
Bancarello – Route de Sartene  
20169 BONIFACIO  
alexandre.santoni@notaires.fr

**COMMUNE DE AJACCIO**  
**AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**  
**DATE DE L'ACTE : 10 décembre 2020**

Suivant acte reçu par Maître Alexandre SANTONI, Notaire titulaire d'un Office Notarial à BONIFACIO (20169), Bancarello, Route de Sartène

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil.

Identité des requérants - bénéficiaires de la prescription :

**A LA REQUETE DE :**

Madame Marie Josée **NICOLAI**, Secrétaire, épouse de Monsieur Philippe **GIRE**, demeurant à CARBINI (20170) quartier Ara Viscia.  
Née à CARBINI (20170) le 30 août 1955.  
Mariée à la mairie de PARIS 19ÈME ARRONDISSEMENT (75019) le 29 juillet 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.  
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.  
De nationalité Française.  
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Jean Tiburce **NICOLAI**, Sapeur Forestier, époux de Madame Pascale Michèle Annie **MARTINEAU**, demeurant à CARBINI (20170) Oronu Casa Suttana.  
Né à CARBINI (20170) le 1er janvier 1957.  
Marié à la mairie de CARBINI (20170) le 14 juillet 1991 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.  
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.  
De nationalité Française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Mademoiselle Marie Antoinette **NICOLAI**, Secrétaire, demeurant à PORTO VECCHIO (20137) Route de Bastia Immeuble Gabbani.  
Née à CARBINI (20170) le 26 novembre 1959.  
Célibataire.  
Non liée par un pacte civil de solidarité.  
De nationalité Française.  
Résidente au sens de la réglementation fiscale.  
**Agissant en leur qualité d'ayants droit,**

**IDENTIFICATION DU BIEN**  
**DESIGNATION**

Dans un ensemble immobilier situé à AJACCIO (CORSE-DU-SUD) 20000 Immeuble(s) LUCIEN, Bât D, Les Jardins de l'Empereur.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
BV	372	Les Jardins de L'Empereur	00 ha 73 a 45 ca
BV	373	Les Jardins de L'Empereur	01 ha 22 a 12 ca
BV	374	Les Jardins de L'Empereur	00 ha 15 a 97 ca
BV	375	Les Jardins de L'Empereur	00 ha 01 a 32 ca
BV	376	Les Jardins de L'Empereur	00 ha 92 a 40 ca
BV	377	Les Jardins de L'Empereur	00 ha 13 a 88 ca
BV	378	Les Jardins de L'Empereur	00 ha 84 a 92 ca
BV	379	Les Jardins de L'Empereur	00 ha 02 a 47 ca
BV	380	Les Jardins de L'Empereur	01 ha 11 a 86 ca
BV	381	Les Jardins de L'Empereur	00 ha 87 a 08 ca

Total surface : 06 ha 05 a 47 ca

Le(s) lot(s) de copropriété suivant(s) :

**Lot numéro neuf cent cinquante-deux (952)**

Une cave au sous-sol

Et les quatre /cent millièmes (4 /100000 èmes) des parties communes générales.

Lot numéro mille quatre cent cinquante-six (1456)

Un appartement de type F4 composé d'une entrée, d'un salon avec une petite terrasse, d'une cuisine, de trois chambres, d'une salle de bain et d'un WC)

Et les cent cinquante-cinq /cent millièmes (155 /100000 èmes) des parties communes générales.

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Les oppositions seront reçues en l'Etude du notaire soussigné dans un délai maximum de 3 mois à compter de la parution du présent avis.

**Adresse mail de l'étude : [alexandre.santoni@notaires.fr](mailto:alexandre.santoni@notaires.fr)**

**(où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)**